Urgence industrie:

Grèves et mobilisations

Défendons nos emplois!

La stratégie financière des directions d'entreprise est en train de détruire l'industrie. La recherche de rentabilité à court terme menace les emplois et l'avenir de sites industriels, parfois malgré l'existence de projets alternatifs portés par les salarié·es concerné·es avec la CGT. Malgré tout, les luttes se multiplient, à l'image de Michelin, Vancorex... qui s'opposent aux plans de suppressions d'emplois.



Fleury Michon n'est pas épargné par la casse de l'emploi. En 2024, l'entreprise a détruit 50 emplois CDI. En 10 ans ce sont près de 700 emplois CDI qui ont été supprimés sur les sites Vendéens. A cela, se rajoutent les 100 emplois du site de Plélan (35),

supprimés dans le cadre d'un PSE en 2023.

Notre pays fait face à une vague de Casse industrielle d'une ampleur rarement égalée. La situation de l'emploi est Catastrophique dans de nombreuses filières industrielles : automobile, sidérurgie, verre et Céramique, Carton, bois, papier, Chimie, Cimenterie, Construction, Commerce, aérospatiale, Caoutchouc, etc. 150 000 emplois sont directement menacés.



La CGT porte 6 revendications immédiates:

- 1. Un moratoire sur les licenciements pour sauvegarder les emplois, les qualifications et les compétences ;
- 2. Un plan national de maintien et de relocalisation des outils et emplois industriels, piloté par un État assumant un rôle d'acteur central de l'industrie;
- 3. La conditionnalité des aides publiques doit être mise immédiatement au service de l'arrêt de la casse industrielle ;
- 4. Retour au tarif réglementé de vente de l'électricité et du gaz pour un juste prix face aux factures dans l'industrie;
- 5. Un plan d'urgence pour l'investissement productif avec la création d'un pôle public financier;
- 6. L'organisation d'Assises de l'industrie.

La CGT appelle à une mobilisation nationale. Participez massivement aux rassemblements appelés par la CGT.

Pour cela, la CGT Fleury Michon appelle l'ensemble des travailleurs à se mettre en grève ou à débrayer : du mercredi 11 décembre dès 18H00 au vendredi 13 décembre 8H00





